

## BOUCHER CHARCUTIER TRAITEUR

SESSION JUIN 2018

METROPOLE-MAYOTTE

EPREUVES	DATES	HORAIRE LOCAL	NATURE
Français - U51	18 juin 2018	9 h 30 à 12 h	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52	18 juin 2018	14 h à 16 h	écrite
Epreuve professionnelle - E3 -Prévention - santé - environnement - U35	19 juin 2018	9 h 30 à 11 h 30	écrite
Epreuve de gestion appliquée - E3 -Environnement économique, juridique, management - U31	19 juin 2018	13 h 30 à 16 h	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6	20 juin 2018	10 h à 11 h 30	écrite
Epreuve technologique et scientifique - U1	20 juin 2018	13 h 30 à 16 h 30	écrite
Epreuve de gestion appliquée - E3 -Mathématiques - U33	<u>Du jeudi 24 mai au mercredi 6 juin 2018</u>	Durée : 1 h	écrite et pratique
Epreuve pratique professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel - U21	Sur 4 jours (les jours seront définis dans la circulaire nationale d'organisation)	Durée : 11 h	écrite, pratique et orale
Projet professionnel - U32	A l'initiative des académies (suivant les dates et les horaires définis par l'académie responsable du pilotage des sujets)	Durée : 30 minutes	orale
Langue vivante - U4		Durée : 20 minutes *	orale
Epreuve facultative de langue vivante - UF1		Durée : 20 minutes *	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive -U7			pratique
Epreuve facultative d'éducation physique et sportive - UF2			pratique et orale

\* La durée totale de l'épreuve est de 20 minutes dont 5 minutes de préparation.

**Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.**